

RÉVISION D'ANALYSE GRAMMATICALE

LE NOM

POUR ANALYSER UN NOM, ON INDIQUE :

Sa nature : nom propre, nom commun, nom composé.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *Marie achète un croissant.*

Marie : nom propre, féminin singulier, sujet du verbe acheter.

Croissant : nom commun, masculin singulier, complément d'objet direct du verbe acheter.

L'ARTICLE

POUR ANALYSER UN ARTICLE, ON INDIQUE :

Sa nature : article défini, indéfini ou partitif.

On précise s'il est élide ou contracté.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : détermine le nom.

EXEMPLE : *Le boulanger fait des brioches.*

Le : article défini, masculin singulier, détermine le nom boulanger.

Des : article indéfini, féminin pluriel, détermine le nom brioches.

L'ADJECTIF QUALIFICATIF

POUR ANALYSER UN ADJECTIF, ON INDIQUE :

Sa nature : adjectif qualificatif, dérivé ou composé.

Son genre : masculin ou féminin.

Son nombre : singulier ou pluriel.

Sa fonction : épithète, attribut du sujet ou apposition.

EXEMPLE : *Ce petit chat est mignon.*

Petit : adjectif qualificatif, masculin singulier, épithète du nom chat.

Mignon : adjectif qualificatif, masculin singulier, attribut du sujet chat.

LES ADJECTIFS NON QUALIFICATIFS

POUR ANALYSER UN ADJECTIF NON QUALIFICATIF, ON INDIQUE :

Sa nature : adjectif numéral cardinal ou ordinal, possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif ou indéfini.

Son genre : masculin ou féminin. Son nombre : singulier ou pluriel.

S'il s'agit d'un adjectif possessif, sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Sa fonction : détermine le nom, attribut, épithète.

NB : seuls les adjectifs numéraux ordinaux, interrogatifs et exclamatifs peuvent être attributs ou épithètes. Tous les autres adjectifs non qualificatifs sont déterminants.

EXEMPLE : *Quelle amitié lie ces deux garçons !*

Quelle : adjectif exclamatif, féminin singulier, épithète du nom amitié.

Ces : adjectif démonstratif, masculin pluriel, détermine le nom garçons.

Deux : adjectif numéral cardinal, détermine le nom garçons.

LE PRONOM PERSONNEL

POUR ANALYSER UN PRONOM PERSONNEL, ON INDIQUE :

Sa nature : pronom personnel. Sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Son nombre : singulier ou pluriel. Son genre : masculin ou féminin.

Le nom qu'il remplace, quand il est connu.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *Nous sommes allés te voir mercredi dernier, Damien.*

Nous : pronom personnel, 1^{re} personne du pluriel, sujet du verbe aller.

Te : pronom personnel, 2^e personne du singulier, complément d'objet direct du verbe aller, remplace le nom Damien.

LES PRONOMS NON PERSONNELS

POUR ANALYSER UN PRONOM NON PERSONNEL, ON INDIQUE :

Sa nature : pronom possessif, démonstratif, interrogatif, indéfini ou relatif.

Le nom qu'il remplace, son genre et son nombre.

S'il s'agit d'un pronom possessif, sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne.

Sa fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou apostrophe.

EXEMPLE : *J'aime regarder le soleil qui se couche.*

Qui : pronom relatif, remplace le nom soleil, masculin singulier, sujet du verbe se coucher.

RÉVISION D'ANALYSE GRAMMATICALE

LE VERBE

POUR ANALYSER UN VERBE, ON INDIQUE :

Son infinitif.

Son groupe : 1^{er}, 2^e ou 3^e groupe.

Sa voix : voix active ou voix passive.

On précise s'il s'agit d'un verbe pronominal ou impersonnel.

Son temps : présent, passé, passé simple, passé composé, passé antérieur imparfait, plus-que-parfait, futur simple, futur antérieur.

Son mode : indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif, infinitif ou participe.

Sa personne : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne (dans le cas des modes conjugués).

Son nombre : singulier ou pluriel. Le genre de son sujet, s'il est connu.

EXEMPLE : Lucie était allée se promener en forêt.

Était allée : verbe aller, 3^e groupe, voix active, plus-que-parfait de l'indicatif, 3^e personne féminin singulier.

Se promener : verbe se promener, 1^{er} groupe, voix active, forme pronominale, présent de l'infinitif.

L'ADVERBE

POUR ANALYSER UN ADVERBE, ON INDIQUE :

Sa nature : adverbe de temps, de lieu, de manière, de négation...

Sa fonction : modifie le verbe.

EXEMPLE : Le soleil se couchera bientôt.

Bientôt : adverbe de temps, modifie le verbe se coucher.

LA PRÉPOSITION

POUR ANALYSER UNE PRÉPOSITION, ON INDIQUE :

Sa nature : préposition.

Sa fonction : introduit le complément.

EXEMPLE : Le train de 8 h 47 arrivera à Paris vers 11 h 30.

De : préposition, introduit le complément du nom 8 h 47.

À : préposition, introduit le complément circonstanciel de lieu Paris.

Vers : préposition, introduit le complément circonstanciel de temps 11 h 30.

LA CONJONCTION

POUR ANALYSER UNE CONJONCTION, ON INDIQUE :

Sa nature : conjonction de coordination ou conjonction de subordination.

Sa fonction : met en relation les mots ou les propositions.

EXEMPLE : Lucie et son frère sont partis avant que tu n'arrives.

Et : conjonction de coordination, relie les mots Lucie et frère.

Avant que : conjonction de subordination, relie la proposition principale « Lucie et son frère sont partis » à la proposition subordonnée conjonctive « avant que tu n'arrives ».

L'INTERJECTION

POUR ANALYSER UNE INTERJECTION, ON INDIQUE :

Sa nature : interjection.

EXEMPLE : Dring ! Le téléphone sonne.

Dring : interjection.

LA PROPOSITION

POUR ANALYSER UNE PROPOSITION, ON INDIQUE :

Sa nature : proposition indépendante, principale, subordonnée ou infinitive.

Dans le cas d'une proposition indépendante, on précise si elle est coordonnée ou juxtaposée.

Dans le cas d'une proposition subordonnée, on précise si elle est relative, conjonctive ou infinitive.

Sa fonction : complément d'objet direct, complément circonstanciel ou, dans le cas d'une proposition relative, complément du nom.

EXEMPLE : Je te promets que tu seras content quand tu verras ton cadeau.

1

2

3

Je te promets : proposition principale.

Que tu seras content : proposition subordonnée conjonctive complétive, complément d'objet du verbe promettre.

Quand tu verras ton cadeau : proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, complément circonstanciel de temps du verbe être.